



LE TONNERROIS EN BOURGOGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUIDE PRATIQUE

BIENVENUE ! LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

LE TERRITOIRE À INVESTIR !



ÉDITION 2023

Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

QUE FAIT MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

52 communes 15 519 habitants 788 km²

Créée en 2014, elle exerce, dans son ressort territorial, des compétences dites obligatoires ou facultatives, qui lui sont déléguées par la loi ou par ses communes membres.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

SPORTS - LOISIRS

- Raid Armançon Découverte
- École Multi-Sports
- Soutien aux associations
- PROJET JO 2024

ENFANCE - JEUNESSE

- 6 Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- Prévention jeunesse
- 10 sites de restauration scolaire
- Activités périscolaire et extrascolaire

PETITE ENFANCE

- Îlot Bambins (crèche de 0 à 6 ans)
- Relais Petite Enfance (RPE)
- Soutien Maison d'Assistants Maternels (MAM) de Perrigny/A.

CULTURE

- Conservatoire de musique et de danse
- Orchestre à l'école et chorales
- Future Cité éducative et artistique
- Contrat Local d'Éducation Artistique (Cléa)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUI)
- Fonds façades (aide aux particuliers)
- Instruction de documents d'urbanisme
- Gestion patrimoniale et technique des bâtiments

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

- Gestion de la collecte des déchets ménagers
- Gestion des déchèteries - ISDI
- Prévention et formation à la gestion des déchets

SERVICES À LA PERSONNE

- Plateau santé
- Contrat Local de Santé
- Mobilité
- 2 agences France Services
- 1 agence postale intercommunale
- Aire des gens du voyage

SCOLAIRE

- Moyens pédagogiques
- Infrastructures et bâtiments
- Équipements numériques
- Informations transports scolaires
- 19 écoles primaires (maternelles et élémentaires)

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Appui à l'installation d'entrepreneurs
- Aménagement des Zones d'Activités
- Développement du très haut débit
- Pépinière d'entreprises
- Espace de coworking
- Ouverture et soutien de CREASUP DIGITAL

MILIEUX AQUATIQUES

- Adhésion à 3 syndicats des rivières (Armançon, Serein et Seine)
- Prévention des inondations

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes « **LE TONNERROIS EN BOURGOGNE** » (CCLTB), est composée de 52 communes. Elle s'étend sur 788 km² et compte 15 519 habitants (INSEE 01.01.2022).

La CCLTB capitalise sur ses atouts pour proposer ou **accompagner au quotidien des services ou des actions à destination des familles, des touristes ou des acteurs économiques**, dans les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et du développement durable du territoire.

Grâce à une expérimentation originale sur le haut-débit en réseau hertzien, des manifestations de qualité qui animent le territoire et une accessibilité idéale, **le TONNERROIS est une destination prisée pour se ressourcer ou s'installer durablement.**

Vous trouverez sur notre site internet l'ensemble des informations concernant notre organisation, notre fonctionnement, nos missions et nos projets :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

ACCÈS



A6
Sortie
Auxerre sud
(30 mn)
ou
Nîtry (20 mn)



TER BOURGOGNE
Paris 2 heures
Nuits Ravières 20 min
Dijon 1h15
Lyon 3 heures

NOTES

VOUS CHOISISSEZ VOS LIEUX DE VIE, VOS PARAMÈTRES, ET L'ACTU ARRIVE CHEZ VOUS !

- Vos services
- Vos actus
- Alertes météo
- Alertes actus importantes /urgentes
- Écoles
- Cantines, accueils de loisirs
- Associations
- Commerces
- Marchés
- Infrastructures (médiathèque, terrains de sports...)
- Événements
- Tourisme
- ...





IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store





The smartphone screen shows the IntraMuros app interface for Saint-Emilien, Emilois-Vallée. It features a top navigation bar with icons for Spectacles, Jeux, and Expositions. Below, there's a section 'En ce moment' with a featured exhibition 'Tout bête !'. Further down, it lists local events like 'Fête du Vin' and 'Marché bio de quartier'. The bottom navigation bar includes tabs for Événements, Actualités, Découvrir, and Mairie.

PETITE ENFANCE

CRÈCHE L'ÎLOT BAMBINS

Le pôle multi-accueil de l'Îlot Bambins accueille les tout-petits de 0 à 6 ans, avec trois salles adaptées à leur âge et à leur développement.

L'équipe diplômée (éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture, animatrices Petite Enfance, médecin attaché, cuisinière, agents d'entretien) suit un projet d'éveil centré sur une pédagogie adaptée à l'enfant d'aujourd'hui. Itinéraire ludique et espace sensoriel, s'inspirent des dernières recherches en neurosciences et permettent à l'enfant d'être acteur de ses activités, le tout dans une démarche écoresponsable. Les repas sont préparés sur

place, avec des produits locaux et autant que possible biologiques. La structure, labellisée, a toutes les compétences pour accueillir le jeune enfant en situation de handicap, permettant aux parents de poursuivre leur activité.

ACCUEIL

CRÈCHE L'ÎLOT BAMBINS
2 rue Abel MINARD
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 44 38
lilotbambins@ccltb.fr



NOTES

RELAIS PETITE ENFANCE

Un guichet unique pour trouver le mode de garde idéal pour votre enfant, à contacter pour les pré-inscriptions en crèche.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est le lieu où vous serez conseillés et orientés si vous cherchez un mode d'accueil individuel ou collectif pour vos enfants. Vous pourrez être mis en relation avec les 70 assistantes maternelles du territoire. Le RPE informe sur la garde à domicile. Le RPE aide également les parents et les Assistantes Maternelles dans leurs démarches administratives (contrats de travail, bulletins de salaire, informer les candidates sur le métier et la procédure

d'agrément pour devenir assistante maternelle...). C'est aussi un lieu de rencontre entre les enfants et les professionnelles. Le RPE se déplace ponctuellement pour proposer des ateliers sur le Territoire.

ACCUEIL

RPE
2 rue Abel MINARD
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 10 52
rpelilotbambins@ccltb

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/Enfance-jeunesse/Petite enfance

SCOLAIRE

La CCLTB a pour compétence les 19 écoles maternelles et élémentaires. Elle est en charge de la gestion des bâtiments scolaires, des fournitures, de l'équipement numérique, en étroite collaboration avec les élus locaux.

La définition des programmes, la gestion des équipes pédagogiques restent de la compétence de l'État et du Ministère de l'Éducation Nationale. Un projet de territoire adapté et partagé, participant à renforcer l'attractivité du Tonnerrois en Bourgogne a été déployé. Il a pour ambition de maintenir un service de proximité et de qualité dans nos communes, dans l'intérêt des enfants, des familles et des intervenants impliqués, en optimisant la gestion des ressources.

SERVICE ADMINISTRATIF
Tél. : 03 86 54 46 66
enfance-jeunesse@ccltb.fr

INSCRIPTION

L'inscription à l'école se déroule en **deux temps** : l'inscription administrative puis l'admission dans l'école.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les élèves entrant en Toute Petite Section ou Petite Section de maternelle, les CP, et les nouveaux arrivants. Retrouvez toutes les informations pour la préparation de la rentrée scolaire :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/
Enfance-jeunesse/Scolarité

Chaque secteur, avec à sa tête un élu référent, a la responsabilité de bâtir ce projet, de suivre sa mise en œuvre, puis de le faire évoluer, avec les habitants et les équipes présentes sur le terrain. Le territoire compte également deux collèges (Ancy-le-Franc et Tonnerre), un lycée (Tonnerre) et un institut de formation supérieure aux métiers du numérique (Tonnerre), proposant une offre de service complète. La gestion de ces établissements relève, respectivement, du Conseil départemental, du Conseil régional et de CREASUP Digital (privé).

DÉROGATIONS

Sur le territoire, des « périmètres » ou « secteurs » scolaires ont été arrêtés et constituent la « carte scolaire » des écoles primaires du territoire.

La répartition des élèves entre les différents secteurs géographiques doit contribuer à assurer une gestion équilibrée des effectifs et des locaux scolaires.

Si l'école de rattachement ne correspond pas à l'école souhaitée, une demande de dérogation doit être effectuée, qui sera accordée ou non en vertu de la réglementation et/ou des effectifs des classes.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/
Enfance-jeunesse/Scolarité



Les secteurs géographiques sont étudiés de manière à mutualiser les moyens, réduire au maximum les temps de transports et favoriser le bien-être en respectant le rythme de l'enfant.

ENFANCE-JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

La CCLTB a pour compétence le service de restauration scolaire.
10 sites de restauration accueillent vos enfants sur tout le territoire.
L'objectif de la CCLTB est d'assurer la qualité des repas, en mutualisant les espaces de restauration, en réduisant les temps de transports, pour élargir le temps des repas et des loisirs.
L'encadrement des enfants est assuré par du personnel qualifié de la CCLTB (ATSEM pour les maternelles, et animateurs des accueils de loisirs pour les élémentaires, et agents de restauration). À ce titre, et comme pour tout poste concernant l'enfance et la jeunesse, les casiers judiciaires des personnels ont été vérifiés.

INSCRIPTION



www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/
Enfance-jeunesse/Scolarité

APPROVISIONNEMENT LOCAL

Dans la mesure du possible les circuits courts sont privilégiés et les repas sont confectionnés sur place. La volonté de la collectivité est d'améliorer ce service et de proposer sur l'ensemble des sites de restauration des repas en s'appuyant sur un approvisionnement local, en travaillant conjointement et de façon durable avec les producteurs de notre région.

LES MENUS

Vous pouvez prendre connaissance des menus par site de restauration sur notre site internet.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

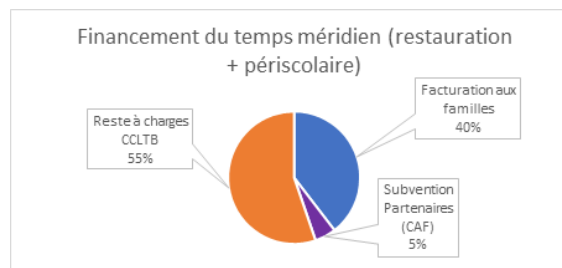
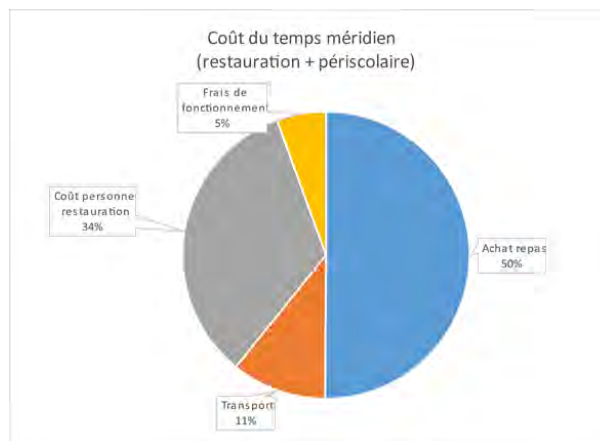
RUBRIQUE : Vivre-habiter/
Enfance-jeunesse/Scolarité/
Les-Menues



TEMPS MÉRIDIEEN : CE QUE COMPREND LE SERVICE :



- L'intercommunalité
- prend en charge une
- partie du coût du temps
- méridien, incluant la
- restauration scolaire et
- le temps d'accueil de vos
- enfants.



NOTES

ENFANCE-JEUNESSE

PERISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE

5 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont en place à Commissey/Tanlay, Epineuil/Dannemoine, Flogny La Chapelle, Lézinnes/Ancy-le-Franc/Ravières et 2 à Tonnerre.

Les accueils de loisirs offrent l'occasion de pratiquer diverses activités de loisirs éducatifs et de détente. Elles sont organisées à partir d'un Projet Éducatif Intercommunal pour l'ensemble des ALSH et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe d'encadrement. Pendant les vacances, des camps ou mini-séjours sont également proposés aux différentes

tranches d'âge pour favoriser les découvertes et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Les activités sont adaptées aux enfants et sont encadrées par des professionnels diplômés de l'animation.

Les structures sont toutes agréées et contrôlées régulièrement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

INSCRIPTION



Il est possible d'inscrire vos enfants dans l'accueil de loisirs de votre choix.

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial des familles, sur présentation de l'attestation de la CAF ou MSA.

Plus d'infos :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/
Enfance-jeunesse

ACCUEILS DE LOISIRS



**Ancy-le-Franc/Lézinnes/
Ravières**

lesloustics@ccltb.fr
06 20 22 18 99



Commissey/Tanlay

tompoucetcompagnie@ccltb.fr
03 86 75 86 91



Epineuil/Dannemoine

lesptitsloups@ccltb.fr
03 86 54 81 92



Flogny La Chapelle

lesfripouilles@ccltb.fr
07 85 68 92 16



Tonnerre

leclairdesloisirs@ccltb.fr
03 86 55 04 07
06 47 43 65 94

Je règle mes factures
en ligne sur TIPI, en
toute sécurité :



**Païement
en ligne**

www.letonnerroisenbourgogne.fr

NOTES



PLANET'JEUNES - l'espace des 11/17 ans

1 accueil Jeunes à rayonnement intercommunal qui réalise des animations périscolaire et extrascolaires, soutien scolaire, accompagnement de projets, camps d'été, sorties diverses...



La structure a pour missions la coordination et l'accompagnement des jeunes dans leurs projets sur le territoire, durant différents temps : les mercredis, vacances, Promeneurs du Net, CLAS* et périscolaire.

*CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire



PLANET'JEUNES

23 rue Emile BERNARD
89700 TONNERRE

Tél. : 03 86 55 04 07 / 06 48 86 92 41

TRANSPORTS

CARS SCOLAIRES

Depuis le 1er septembre 2017, la Région Bourgogne-Franche-Comté a la compétence de l'organisation des transports scolaires (sauf pour les élèves en situation de handicap).

Il est **indispensable de renouveler l'inscription chaque année scolaire** pour obtenir de nouveaux droits au transport, y compris pour les élèves qui étaient déjà inscrits l'année précédente et qui poursuivent leur cycle scolaire.

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE : Pour les élèves circulant sur le réseau MOBIGO, elle est à conserver plusieurs années. Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite.

Tout élève qui n'utilisera plus les transports scolaires devra se désinscrire en ligne ou au moyen de la fiche d'inscription / désinscription téléchargeable dans la rubrique « Téléchargements et liens utiles ».

Toute modification pour l'année scolaire suivante (changement

d'adresse, redoublement, changement d'établissement scolaire, changement de statut demi-pensionnaire, interne, externe...) par rapport à l'inscription aux transports scolaires de l'année précédente **doit être signalée en remplissant une fiche d'inscription/désinscription** téléchargeable dans la rubrique « Téléchargements et liens utiles ».

Informations, inscriptions et horaires sur : www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-de-lyonne

SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA CCLTB

(uniquement pour les élèves du primaire du territoire et les collégiens d'Ancy-le-Franc)

Tél : 03 86 54 86 - contact@ccltb.fr



Pour toute information concernant les transports (hors scolaires) en Bourgogne-Franche-Comté, consultez le site viamobigo.fr ou appelez au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi, de 7h à 20h.

NAVETTE URBAINE

TONNERRE en bus : petits bus urbains de 22 places qui relient les quartiers excentrés de la ville, tous les mercredis (matin et après-midi) et les samedis matins. Départ du hameau de Vaulichères, reliant le centre-ville, les grandes surfaces, le centre hospitalier, la Poste, jusqu'au quartier des Lices. www.ville-tonnerre.com
RUBRIQUE : Au quotidien



La navette "collège" de la mairie de TONNERRE : afin d'acheminer les collégiens scolarisés sur la commune de Tonnerre vers leur établissement, des navettes spécifiques : www.ville-tonnerre.com
RUBRIQUE : Au quotidien

• **TER RBFC**
• www.ter.sncf.com/
• bourgogne-franche-comte.com

SOLUTIONS DE MOBILITES DE LA CCLTB

La CCLTB a mis en place deux services de mobilités facilitant les déplacements sur le Territoire, notamment pour les personnes dépourvues de moyens de locomotion.

PARTENARIAT :

Mobilités 89 (ex Club Mob)

5 scooters sont à disposition pour les Tonnerrois en précarité d'emploi ou à la recherche d'un poste. Ce sont des locations à coûts moindres qui incluent l'assurance et le check up d'un mécanicien dédié.

Tél. : 03 86 46 24 98



NOTES

SPORTS & LOISIRS

ÉCOLE MULTISPORTS

L'école multisports a pour objectif de proposer aux enfants de 6 à 11 ans, des séances de découverte et d'initiation sportive afin de développer une motricité spécifique aux activités physiques et sportives.

L'EMS doit également permettre une connaissance plus complète des activités sportives ainsi qu'une orientation éventuelle vers un club sportif pour une pratique plus poussée d'une activité en particulier. Divers sports sont pratiqués sur l'année, trois à quatre séances maximum par activité sportive, l'objectif étant la découverte et non le

perfectionnement.

Les séances se déroulent dans les communes de Tonnerre, Epineuil, Flogny La Chapelle et Ancy-le-Franc.

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants dès la rentrée scolaire de septembre.

Tél. : 03 86 54 86 10
sports@ccltb.fr



ASSOCIATIONS

- Le tissu associatif constitue un maillage important pour le territoire. C'est grâce à l'engagement de centaines de bénévoles que les saisons sont rythmées d'activités événementielles, humanitaires, sportives, pour tous les goûts et tous les âges.
- Pour vous inscrire à des activités, pour faire figurer votre association, ou même pour vous engager en tant que bénévole, **la liste des associations** et les contacts figurent sur notre site internet www.letonnerroisenbourgogne.fr
- RUBRIQUE** : Vivre-habiter/Associations-du-Tonnerrois

RAID ARMANÇON DÉCOUVERTE

La CCLTB organise chaque année le Raid Armançon Découverte, une aventure alliant l'activité sportive et la découverte du patrimoine du territoire. Cette manifestation se déroule tous les ans, le 3ème week-end du mois de septembre.

Le Raid Armançon Découverte est une épreuve multisports de pleine nature (course à pieds, VTT, canoë) organisée depuis 2002 dans le Tonnerrois, par la CCLTB en partenariat avec le Club VTT d'Ancy-le-Franc, le Club de canoë-kayak de Lézinnes et les nombreux bénévoles. C'est un événement de qualité au format original, avec des

épreuves adaptées à tous les niveaux sportifs. Vous pouvez participer aux épreuves en relais, en duo, en familles, entre amis, et partager des moments inoubliables !

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Sortir-et-découvrir/Le-Raid-Armancon-Decouverte

Tél. : 03 86 54 86 10
rad89@ccltb.fr



NOTES

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire de musique et de danse est un établissement public d'enseignement, de création et de diffusion de la culture. Il est un des acteurs culturels majeurs du TONNERROIS.

Une équipe pédagogique de 17 professeurs qualifiés et dynamiques, enseignent à 300 élèves depuis l'âge de 4 ans, à Tonnerre et Ancy-le-Franc.

En conformité avec les schémas préconisés par le Ministère de la culture et le Conseil départemental, l'enseignement dispensé a pour objectif de former des musiciens, danseurs et chanteurs amateurs : il encourage l'ouverture et la curiosité d'esprit et accorde une large place aux pratiques collectives. Le conservatoire propose

une offre diversifiée d'enseignement musical et chorégraphique, tant sur le plan de la pratique individuelle que collective ouverte à tous les publics.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Conservatoire

58 bis Rue VAUCORBE
89700 TONNERRE
TÉL : 03 86 54 45 26
conservatoire@ccltb.fr



LES PRATIQUES COLLECTIVES

Sur les sites de Tonnerre et Ancy-Le-Franc, le conservatoire de Musique et de Danse vous propose de nombreuses pratiques d'ensembles.



- . Musique de chambre
- . Initiation orchestrale
- . Orchestres
- . Chorales
- . Fanfare
- . Brass Band
- . Danses classique/Jazz/Hip-Hop
- . Musique Assistée par Ordinateur
- . Ateliers Musiques Actuelles

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Conservatoire

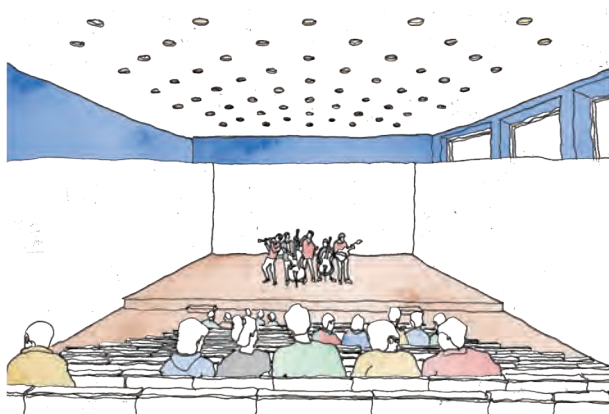
LES «CLASSES ORCHESTRES»

Le programme «Orchestre à l'école» a été initié en 2018. L'objectif est de permettre à chaque élève du Tonnerrois d'accéder à la musique soit par la chorale, soit par l'orchestre à l'école.

Une classe orchestre a été créée à l'école Pasteur (thème Musique Latine), pendant que deux autres se poursuivent, à l'école des Lices (thème Musique Traditionnelle/Folk) et au collège Abel Minard pour une classe de 6ème/5ème. (thème Fanfare) à Tonnerre. Le programme continue de se déployer avec l'ouverture d'une quatrième classe orchestre pour les 4ème/3ème (thème Musique Assistée par Ordinateur). Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation musicale pour intégrer une classe orchestre. Les cours sont dispensés par les professeurs du conservatoire, dans un projet mis en place en partenariat avec les équipes pédagogiques des différents établissements.



NOTES



CROQUIS 1 - Vue de la salle de répétition



CROQUIS 2 - Salle de formation instrumentale

LA CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE (OUVERTURE PRÉVUE EN 2024)

C'est adossé à l'actuelle salle polyvalente du collège Abel Minard de Tonnerre que le projet de la future **Cité éducative et artistique** (conservatoire de musique et de danse) a été imaginé, en mutualisant les espaces existants, pour une exploitation rationnelle adaptée à l'enseignement et aux activités musicales et artistiques d'aujourd'hui. Plusieurs pôles de formations musicale et instrumentale, éveil musical, piano, box de travail individuel ou en petits groupes ou encore salle de grande capacité pour les répétitions, la danse et les concerts, lieux d'enregistrements, pôle musiques actuelles amplifiées, musique assistée par ordinateur, percussions, vont être aménagés avec une performance acoustique adaptée.



NOTES

LE PLATEAU SANTÉ

LE PLATEAU SANTÉ est situé au 2ème étage du SÉMAPHORE à TONNERRE.

Doté d'un grand parking, facile d'accès, situé dans un bâtiment confortable et moderne, cet espace est aussi un lieu d'échange entre l'ensemble du corps médical : **pédicure-podologue, sage-femme, ostéopathe, infirmières libérales, médecin généraliste, naturopathe, praticienne de shiatsu, kinésithérapeute, psychologues.**

Pour les **prises de rendez-vous**, consulter la liste des professionnels de santé et des aides à domicile :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Vivre-habiter/Santé

Le SÉMAPHORE - 2e étage
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE



LE CENTRE HOPITALIER DU TONNERROIS

Il dispose d'une pharmacie, d'une équipe mobile de soins palliatifs, d'un service d'imagerie médicale (radio, scanner etc.), des consultations externes spécialisées et dispose de :

- Un service d'urgence
- 44 lits de médecine
- 4 lits de soins palliatifs
- 26 lits de soins de suite gériatrique
- 29 lits de soins de suite orthopédique et neurologique
- 10 lits d'hospitalisation de jour SSR et gériatrique
- 4 lits en unité de surveillance continue
- 2 lits d'hébergement temporaire

ACTIVITÉ MÉDICO-SOCIALE :

- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 216 lits et places et 9 places d'Accueil de jour Alzheimer
- Un foyer d'hébergement spécialisé pour personnes handicapées de 57 lits
- Un service de soins infirmiers à domicile de 76 places

CONTACT :
Tél. : 03 86 54 33 00

Plus d'infos :
www.gh-tunyon.fr



NOTES

PASS SANTÉ JEUNES

Le dispositif « Pass' Santé Jeunes » est un partenariat entre la CCLTB, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS).

Le Pass' Santé Jeunes est une démarche qui se fonde sur la mobilisation et l'implication de professionnels de la santé, scolaires, sportifs, des loisirs, des familles, concernés par la vie des jeunes. Ce dispositif s'adresse aux jeunes entre 8 et 18 ans, à leurs parents et à leurs éducateurs. Le Pass' Santé Jeunes permet de contribuer à améliorer la santé des jeunes.

Adopter des comportements sains, trouver les réponses aux questions des jeunes... 12 thématiques de santé sont déclinées sur leur site internet : addictions (tabac, alcool, cannabis et autres produits),



sports et loisirs en sécurité, mal-être, sécurité routière, bien vivre ensemble, amour et sexualité, bruit musique et audition, sécurité sociale, bien manger bien bouger.

Les parents trouveront également sur ce site une rubrique dédiée à la petite enfance.

www.pass-santejeunes-bourgogne.org

PRÉVENTION JEUNESSE

Dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, l'intercommunalité encourage le lien social et l'engagement citoyen auprès des jeunes, et lutte contre la délinquance juvénile (addictions, discrimination, respect, égalité fille-garçon) avec des approches en direction des jeunes, des familles et des professionnels. Des actions de prévention phares sont menées auprès du public scolaire, des ALSH, des écoles et des collèges.

SERVICES PUBLICS

FRANCE SERVICES

France Services accueille, oriente, assiste et soutient les Tonnerrois dans les démarches de la vie quotidienne.



ACCUEILS

TONNERRE

Le SÉMAPHORE - 1er étage
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE

Horaires d'ouverture :

- Sur RDV du lundi au vendredi (fermé le mercredi après-midi)

TANLAY

1 rue Haute des Fossés
89430 TANLAY

Permanence

le mardi de 8h30 à 12h

Tél. : 03 86 54 87 00
msap@ccltb.fr

ANCY-LE-FRANC

11 Pl Clermont Tonnerre 89160
ANCY-LE-FRANC

Plus d'infos

www.letonnerroisenbourgogne.fr
RUBRIQUE : Vivre-et-habiter

RAVIERES

Mairie
89390 RAVIERES

Permanence

le mercredi de 8h30 à 12h

Tél. : 03 86 75 01 33
franceservicesalf@ccltb.fr

France Services, c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations, une aide pour effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics :

- Caisse d'allocations familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Pôle Emploi, ANTS, MSA, Caisses de retraite, Finances publiques...

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Retrouvez les services de La Poste à Ancy-le-Franc.
11 Place Clermont Tonnerre
89160 Ancy-le-Franc
03 86 75 05 47



NOTES

LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES AU SÉMAPHORE À TONNERRE

CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

1 fois par mois sur RDV au 03 86 54 87 00

FRANCE RENOV' (ex Espace Info Energie)

2ème mardi du mois de 9h30 à 12h sur RDV au 03 86 72 16 16

SOLHA 89

1er jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au 03 86 18 91 38

ADIL

4ème vendredi de chaque mois de 10h à 12h sur RDV au 03 86 72 16 16

CAUE 89

1er jeudi du mois de 9h30 à 12h sur RDV au 03 86 72 87 19

INITIACTIVE 89

Uniquement sur convocation

MSA BOURGOGNE

Sur RDV au 09 69 36 20 50

MUTUELLE SANTÉ DE L'YONNE KOVERS

1 jeudi par mois sur RDV au 03 86 45 60 50

CONCILIATRICE DE JUSTICE

3ème jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au 07 76 19 28 67

PERMANENCE JURIDIQUE DU CDAD

A ANCY-LE-FRANC

ADIL

1er jeudi du mois, tous les 2 mois

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHÈTERIES, TRI SÉLECTIF, REDEVANCE INCITATIVE

Des solutions pour mieux trier, moins polluer, mieux consommer.

ACCUEIL



PÔLE ENVIRONNEMENT :

Déchets - sacs jaunes - équipements

Accueil au Sémaphore, 2 avenue de la Gare à TONNERRE

INFOS : Collecte des déchets, Déchèteries

Accueil de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi

Tél. : 03 73 91 00 11

LES ÉQUIPEMENTS

La CCLTB vous attribue des bacs jaunes et bordeaux selon la composition de votre foyer, si vous êtes en résidence secondaire ou si vous êtes un professionnel.

HABITATIONS INDIVIDUELLES

Foyer de 1 et 2 personnes : bac de 120 litres.

Foyer de 3 personnes : bac de 180 litres.

Foyer de 4 personnes et plus : bac de 240 litres.



PROFESSIONNELS Au choix selon l'activité (bacs de 120 à 770 litres).

HABITATIONS COLLECTIVES OU AVEC IMPOSSIBILITÉ DE STOCKAGE

Des abris-bacs collectifs sont installés pour le dépôt des déchets ménagers. Dotation en sacs bordeaux pour les déchets ménagers et jaunes pour les emballages.

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des déchets ménagers résiduels (DMR) et des emballages s'effectue tous les 15 jours en alternance. Un **calendrier** indiquant les **jours de passage du camion est téléchargeable sur notre site internet** ou disponible à la CCLTB ou à la mairie de votre commune.



ATTENTION !

Toujours sortir votre bac (ou sac) la veille au soir.



“ 3 déchèteries et 2 centres de stockage des déchets inertes sont présents sur le territoire. vel, luctus

DÉCHÈTERIES

Pour accéder aux déchèteries, vous devez impérativement présenter votre carte magnétique

- TONNERRE : ZI de Vauplaine
- ANCY-LE-FRANC : Cusy Gare
- RUGNY : route de Villon

Infos et horaires :

<http://www.letonnerroisenbourgogne.fr>
RUBRIQUE : Gestion des déchets



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

Trier ses déchets permet de les valoriser et de leur donner une nouvelle vie, en préservant l'environnement, les ressources naturelles et en économisant l'énergie. C'est aussi un moyen de réduire le volume dans sa poubelle.



TEXTILES ET CHAUSSURES

Tous les textiles, Linges de maison et Chaussures peuvent être rapportés pour être valorisés, quel

que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paires et déposées dans les bornes dédiées "Le Relais".

Plus d'infos :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Gestion des déchets



LE COMPOSTAGE

- La CCLTB offre 3 possibilités :
- S'équiper d'un composteur individuel pour les biodéchets (épluchures, marc de café, assiettes en cartons...)
- Utiliser le composteur partagé de votre commune
- Déposer les biodéchets dans l'un des chalets de compostage situés à Tonnerre (quartier des Lices, Louvois, Pierre et Marie Curie).

- Contactez le service Environnement pour plus de renseignements : 03 73 91 00 11.

Je règle mes factures (2 fois par an) en ligne sur TIPI, en toute sécurité :

Païement en ligne

www.letonnerroisenbourgogne.fr

NOTES

QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

LA REDEVANCE INCITATIVE

(RI) est le mode de financement de la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire. Elle remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM - basée sur le foncier) depuis 2015. Elle est composée d'une part fixe correspondant à l'accès aux différents services (collecte DMR, emballages, verre, déchèteries, traitement des déchets...) et d'une part variable selon le volume du bac du foyer qui comprend un forfait minimum de levées (8, 12 ou 16 levées par an) et les éventuelles levées supplémentaires. Chaque foyer est équipé d'un bac de Déchets Ménagers Résiduels bordeaux et d'un bac pour le tri sélectif jaune, tous deux munis d'une puce électronique.

ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Lorsqu'une habitation n'est pas reliée au réseau d'égouts collectifs de la commune, elle doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques, disposé sur la parcelle : c'est l'assainissement non collectif.



EAUX USÉES : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



LE DISPOSITIF



LES CONTRÔLES

POURQUOI CES MISES AUX NORMES ?

Il existe deux types d'eaux usées domestiques pour une habitation :

- Les eaux ménagères (grises) : lavabos, cuisine, lave linge, douche, etc.
- Les eaux vannes : eaux des toilettes.

Ces eaux usées sont polluées et peuvent engendrer des nuisances environnementales et des risques sanitaires. Le système d'assainissement non collectif élimine ces risques et permet de sauvegarder la qualité du milieu naturel.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées (égouts) doivent les traiter sur place avant de les infiltrer ou éventuellement de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement non collectif est reconnu comme un système à part entière de traitement de la pollution domestique.

Obligatoire et indispensable, cet équipement qui fait partie intégrante du patrimoine immobilier, concourt à préserver durablement :

- la qualité de la ressource en eau (une eau insuffisamment traitée dégrade la qualité des milieux, remet en cause la stabilité des écosystèmes et peut s'infiltrer dans les nappes phréatiques),
 - la salubrité publique et la santé des populations.
- Bien conçue, adaptée aux caractéristiques du terrain et de l'habitation, entretenue régulièrement, l'installation assure une bonne épuration des eaux usées domestiques.



Le service SPANC (indépendant de la CCLTB) a pour mission la réalisation des contrôles de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif neuves ou à réhabiliter (contrôles de conception et de réalisation) et existantes (contrôle diagnostic initial et contrôle de bon fonctionnement) sur le territoire des 52 Communes.

SPANC

Le SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS est à votre disposition pour vous accompagner dans la procédure de mise en conformité ou de construction de vos installations. Les acheteurs d'un bien qui ne serait pas en conformité ont 1 an après la vente pour faire les mises aux normes.

Contact :

Tél. : 03 73 91 00 14

patricia.mordal@eauxtonnerrois.fr



QUE DIT LA LOI ?

LES CONTRÔLES OBLIGATOIRES

INSTALLATIONS EXISTANTES

- Contrôle diagnostic
- Contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement
- Contrôle vente

Plus d'infos :

Infos et horaires :

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Environnement

INSTALLATIONS NEUVES OU À RÉHABILITER

- Contrôle de conception
- Contrôle de réalisation

- Depuis la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les communes (ou communauté de communes) ont l'obligation de contrôler les installations d'assainissement non collectif pour garantir leur qualité et vérifier qu'elles sont conformes aux règles de salubrité publique et de protection de l'environnement. Ainsi, l'article 1er de la Loi sur l'Eau dispose que « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ». Cette obligation de contrôle a été renforcée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

L'EAU



Syndicat des Eaux du Tonnerrois
Eau Potable et Assainissement

SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS

17/19 Avenue Aristide BRIAND
89700 TONNERRE
Tél. : 03 73 91 00 14

L'eau potable est gérée en partie par le Syndicat des Eaux du Tonnerrois qui assure la gestion de l'eau de la majorité des communes. (renseignements complémentaires dans la mairie de votre commune). Plus d'infos : www.letonnerroisenbourgogne.fr RUBRIQUE : Environnement

NOTES

"Nous avons l'environnement de travail qu'il vous faut !"



La CCLTB et le Centre de Développement Économique du Tonnerrois (CDET) vous accompagnent dans la création, la reprise, la transmission et le développement de votre entreprise.

PEPS'IN - location de bureaux à la Pépinière et espace de co-working :

Lucas LACROIX au 03 86 55 39 00

llacroix@cdtonnerrois.fr

www.cdtonnerrois.fr

UN TERRITOIRE À INVESTIR !

UN GUICHET UNIQUE

Pépinière d'entreprises, bureaux partagés, espace de coworking à TONNERRE pour jeunes créateurs, télétravailleurs, TPE, start-up à des tarifs ultra compétitifs sur la ligne de train Paris Dijon Lyon. Accompagnements et animations sont proposés.

PÉPINIÈRE & ESPACE DE COWORKING LABELISÉS :

Dans un bâtiment moderne, confortable, lumineux, climatisé et accessible, possibilité de location d'espaces de travail flexibles & clé-en-main. Bureaux privés ou partagés, coworking, salles de réunions, domiciliation permettent aux startup, auto-entrepreneurs, télétravailleurs, TPE, PME de débiter une activité ou s'installer de manière pérenne à des tarifs préférentiels.

Avec la fibre (200 Mb), la possibilité de location de PC, cette pépinière d'entreprises est aussi la solution idéale pour le travailleur nomade. Services courrier et reprographie, prêt de trotinettes électriques, espace détente, parking gratuit de 250 places, organisation d'événements : cet espace a tout pour séduire l'entrepreneur ou le télétravailleur d'aujourd'hui.

DES CHAMBRES ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Le CDET est une antenne de la CCI et de la CMA installé au coeur de la pépinière d'entreprises PEPs'IN, à 2 pas de la gare. Vous y serez accueilli par Lucas LACROIX, qui saura répondre à toutes vos questions et vous accompagner au mieux pour la réalisation de votre projet économique.

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne dispose de plusieurs zones d'activités sur son territoire.

Ces zones peuvent accueillir votre entreprise et nous pouvons vous soutenir au titre de l'immobilier d'entreprise.

GARE SNCF

Nos espaces sont à côté de la gare, sur la ligne ferroviaire Paris/Dijon/Lyon. La gare TGV de Montbard est à 45 mn en voiture, 20 mn en train.



IMMOBILIER

- Travailler à la campagne à 2 heures de PARIS, investir dans l'immobilier ou louer à des tarifs imbattables ?
- Un luxe auquel vous pouvez accéder tout en gardant votre activité dans la capitale !
- Et si on inversait la tendance, en s'offrant une vie au grand air tout en sortant le week-end en ville ?

NOTES

UN ATOUT FORT POUR LE TONNERROIS : LE HAUT-DÉBIT

La Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne s'est engagée à développer le réseau hertzien afin d'assurer la distribution d'internet à un maximum de foyers. La collectivité aide également à l'installation et au développement des entreprises. L'activité commerciale est allouée aux communes.

HAUT DÉBIT HERTZIEEN ET TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Tonnerrois est un territoire parsemé, vallonné et boisé, qui a imposé une réflexion adaptée au paysage et c'est la solution hertzienne, parfois adossée à la fibre, qui a été retenue, car la plus adaptée à cette configuration. Certaines communes situées dans des « cuvettes » ont nécessité un véritable tour de main pour être desservies. Les installations d'émetteurs (pylônes) et de récepteurs (le plus souvent clocher d'église, château d'eau) doivent être pensées et adaptées au cas par cas. Le récepteur doit avoir vue sur l'émetteur, les ondes hertziennes ne traversant aucun obstacle.

DES AIDES POUR LES ENTREPRISES

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Vous avez un projet de création/ reprise d'entreprise ? Vous recherchez un local, un terrain à construire ? Dans le cadre de sa compétence en matière d'aides à l'immobilier économique, la collectivité peut apporter une aide financière aux projets immobiliers des porteurs de projets (construction, acquisition, extension de bâtiments).

TÉLÉTRAVAIL

Internet est un élément structurant pour le développement économique et touristique du territoire : installations d'entreprises, de startup, travail à distance, tourisme. Cette inclusion numérique est une opportunité pour les habitants des grandes villes qui cherchent à se délocaliser. De plus, l'immobilier accessible à tarifs attractifs est idéal pour s'installer sur le territoire.

www.letonnerroisenbourgogne.fr

RUBRIQUE : Entreprendre-s'implanter-se-développer

L'attribution d'une aide de la communauté de communes permet au porteur de projet de solliciter une subvention pour le même projet auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté. L'intervention régionale est au minimum de 10 000 € et plafonnée à 100 000 €. Les dossiers sont à déposer à la communauté de communes, au SEMAPHORE à TONNERRE.

Depuis 2014, nous avons fait le choix d'investir dans des infrastructures afin d'amener internet dans tous les foyers

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

28 pylônes permettent un accès à la téléphonie mobile et à internet dans le Tonnerrois.

CONTACT :

Tél. : 03 86 54 87 13

attractivite@ccltb.fr



ABONNEMENT INTERNET

Pour profiter des installations de l'internet hertzien à un tarif préférentiel, avec notre partenaire :

- La gamme de tarifs débute à partir de : Internet illimité 20/04 Mbs à 21,90 € HT
- Téléphonie illimitée fixe + mobile à 6,99 € HT

Vous pouvez trouver toutes les infos auprès de WEACCESS :

Tél. : 09 70 26 14 00 (appel gratuit depuis un fixe ou un mobile).



NOTES



LA FIBRE POUR TOUS D'ICI 2023

Le CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE promet l'accès à la FttH pour tout l'YONNE d'ici 2023. Il a mandaté la société Iconik pour le déploiement de la Fibre.

Le TONNERROIS a fait partie de la première tranche

de travaux qui ont débuté dès 2021.

CULTURE, LOISIRS, BALADES

En quête de sens ? Entre vignes et canal, découvrez notre patrimoine culturel et naturel ! 4 châteaux très particuliers, un ensemble hospitalier abritant une vaste salle des malades du 13^e siècle, des lavoirs, des églises qui ponctuent chaque village, des forêts, des points d'eau, une tradition musicale et des concerts prestigieux, des expos, des escape games, des animations ponctuelles... Soyez Bourguignon pour quelques jours ... ou pour toujours !

Le Tonnerrois est festif. Ici, on aime les gens, partager une table, un bon verre, accueillir, faire découvrir notre histoire et nos traditions. Revenez à l'essentiel avec nos grands espaces, nos forêts, nos points d'eau et surtout, prenez le temps de vivre. Vous êtes sportifs ? Des randonnées à

pieds, à vélo, à cheval s'offrent à vous. Plutôt culture ? Vous êtes au bon endroit ! Ancien carrefour commercial, notre territoire est historiquement riche et particulièrement avant-gardiste. Venez ! Vous serez renseignés avec le sourire dans nos Offices de tourisme.



NOTES



OFFICES DE TOURISME

**CHABLIS, CURE, YONNE ET
TONNERROIS**

www.escale-en-tonnerrois.fr
www.escale-chablis.fr



12 rue du général CAMPENON
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 14 48
contact@escale-en-tonnerrois.fr

11 place CLERMONT TONNERRE
89160 ANCY-LE-FRANC
Tél. : 03 86 75 03 15
ancy@escale-en-tonnerrois.fr



• DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Des aides pour l'installation d'hébergements touristiques :
- Vous avez un projet de création d'hébergements touristiques sur le territoire ? La Région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un large éventail d'aides financières à destination des propriétaires et porteurs de projets d'hébergements touristiques afin de développer et renforcer l'offre régionale.
- L'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et l'Office de Tourisme Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois vous orientent pour le montage de vos dossiers !

LES MARCHÉS

ANCY-LE-FRANC

Le jeudi matin
Place Clermont-Tonnerre.

FLOGNY LA CHAPELLE

Le mardi matin
Place du Commerce.

TONNERRE

Le mercredi matin
Place de la Gare
Le samedi matin
Marché Couvert.

RAVIÈRES

Le mardi matin
Place de la Mairie.



INFRASTRUCTURES (Indépendantes de la CCLTB)

MÉDIATHÈQUE E. COEURDEROY - Ville de TONNERRE



Livres, BD, romans adultes, ados et jeunesse. Albums, livres CD, CD, magazines, wifi gratuit, animations. Fonds local et patrimonial.

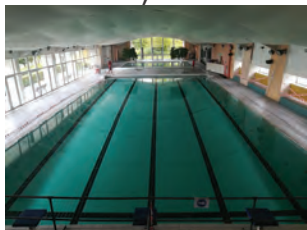
LE SEMAPHORE
2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 03 82

CINÉMA-THÉÂTRE - Ville de TONNERRE

Cinéma ouvert tous les jours sauf le jeudi - toute l'année.
Classé Art & Essai labels Jeune Public et Patrimoine et Répertoire.
Petite salle de 139 places équipée en numérique 2K et 3D active.
Prêt des lunettes pour les films 3D.
Tarif réduit pour tous le mercredi. L'INCONTOURNABLE (films cultes ou de patrimoine) le dernier lundi de chaque mois.
Place de l'hôtel de Ville
89700 TONNERRE - Téléphone : 03 86 55 23 13.



PISCINE, COURTS DE TENNIS ET GYMNASSE - Ville de TONNERRE



La **piscine municipale** propose des activités de détente ou sportives pour tous : des leçons individuelles effectuées par des éducateurs, à l'aquagym en passant par l'éveil aquatique.
Téléphone : 03 86 55 13 26.

La ville de TONNERRE dispose de **quatre courts de tennis extérieur** gérés par le service des sports.
Téléphone : 03 86 55 13 26
Rue Abel Minard
89700 Tonnere

GARES TER SNCF



TONNERRE

Horaires d'ouverture
GARE : tous les jours : de 4h30 à 22h00
GUICHET : du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h30
Samedi, dimanche, jours fériés : fermé
Renseignements sur le site **MOBIGO** ou au 03.80.11.29.29.

NUITS/RAVIÈRES

Horaires d'ouverture
GARE : du lundi au dimanche : de 6h00 à 22h00
Cette gare ne dispose pas de guichet ouvert à la clientèle.
Achats de billets sur :
• Appli **SNCF Connect**
• Site **MOBIGO** ou au 03.80.11.29.29.
• Site www.ter.sncf.com

COLLÈGE ABEL MINARD

TONNERRE

Rue du professeur Abel Minard
B.P. 100 - 89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 10 67
Email : 0890980g@ac-dijon.fr

Collège accueillant environ 550 élèves.

Des disciplines : technologie, arts plastiques, éducation musicale, aide informatique personnalisée.

Des projets : mini-entreprises, Résidence BARBES 35, Ambition pro, AP informatique.
www.collegeabelminard.fr

COLLÈGE LA CHENEVIÈRE DES ARBRES

ANCY-LE-FRANC

10 Rue du Collège
89160 ANCY-LE-FRANC
Téléphone : 03 86 75 19 90
Email : ce.0890979f@ac-dijon.fr

Collège de 200 élèves, labellisé «éco-collège» mais aussi «Établissement en démarche de développement durable» de niveau 2, avec une section sportive badminton, une bilangue de continuité anglais/allemand en 6ème, une option latin, une classe «Cadets de la sécurité civile» et de nombreuses activités artistiques et culturelles
<https://clg-lachenevieredesarbres-ancy-le-franc.eclat-bfc.fr/>

LYCÉE CHEVALIER D'ÉON

TONNERRE

2 place Edmond Jacob
89700 TONNERRE
Téléphone : 03 86 55 08 01
Email : 0890032B@ac-dijon.fr

Formations aux **BAC généraux**

BAC spécialité "sciences de l'ingénieur" (SI)

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)

BTS Assistance Technique d'Ingénieur (ATI)
<https://lyc-chevalierdeon-tonnerre.eclat-bfc.fr/>

CRÉASUP DIGITAL

Jeux Vidéo, Réalité virtuelle, Internet des objets, Impression 3D...



Cet institut **BAC+5** forme aux **métiers du design digital**, de tous les métiers de la création numérique, tous les métiers créatifs du jeu vidéo et aux métiers de l'industrie.

- Classe Préparatoire DÉCOUVERTE sur 1 an (ouverte aux bacheliers ou équivalent)
- Cycle INITIATION sur 2 ans (ouvert aux BAC+2)
- Cycle PERFECTIONNEMENT : spécialisation Interaction Designer ou 3D Real Time Artist sur 2 années supplémentaires. L'avantage d'être implantée dans une ville rurale permet à CRÉASUP DIGITAL de proposer des tarifs très compétitifs.
<https://creasupdigital.com>





CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

ACCUEIL03 86 54 86 11

PETITE ENFANCE

Crèche Îlot Bambins 03 86 55 44 38

Relais Petite Enfance03 86 55 10 52

ACCUEILS DE LOISIRS

Tonnerre Planet'Jeunes (Secteur Jeunes) 06 48 86 92 41

Tonnerre enfance 03 86 55 04 07

Commissey - Tanlay03 86 75 86 91

Epineuil 03 86 54 81 92

Flogny La Chapelle 07 85 68 92 16

Ancy-le-Franc - Lézennes

Nuits - Ravières 06 20 22 18 99

ENFANCE-JEUNESSE

Ecole Multisports.....03 86 54 86 10

PÔLE ENVIRONNEMENT - déchets - sacs

jaunes : Accueil au Sémaphore à Tonnerre
de 8h30 à 12h30

..... 03 73 91 00 10

FRANCE SERVICES

Tonnerre 03 86 54 87 00

Ancy-le-Franc 03 86 75 01 33

Tanlay 03 86 54 87 00

TRANSPORT A LA DEMANDE

Renseignements (sauf mercredi après-midi)

..... 03 86 55 37 55

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

..... 03 86 54 45 26

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Création d'entreprise (CDET)03 86 55 39 00

Espace de coworking 03 86 55 39 00

Location de bureaux..... 03 86 55 39 00

OFFICES DE TOURISME

Tonnerre..... 03 86 55 14 48

Ancy-le-Franc (antenne saisonnière)..... 03 86 75 03 15

URGENCES



GENDARMERIE : 17



POMPIERS : 18 ou 112



SAMU : 15



HÉBERGEMENT D'URGENCE : 115

PRATIQUE



PHARMACIE DE GARDE :

32 37 (0,34 € la minute depuis un poste fixe)



CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS :

03.86.54.33.00

TRANSPORTS

SNCF MOBIGO :03 80 11 29 29

TAXI :03 86 55 26 36

.....03 86 54 47 31

SCOLAIRE :03 80 44 40 50

SOLIDARITE

PREVENTION ENFANCE-JEUNESSE

Harcèlement scolaire30 20

Enfance en danger.....119

FORMATION - EMPLOI

Mission Locale03 86 55 17 33

Pôle Emploi09 72 72 39 49

ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Unité Territoriale de Solidarité.....03 86 54 85 00

PERSONNES ÂGÉES

EPAHD Ancy-le-Franc 03 86 75 10 89

EPAHD Tanlay..... 03 86 75 72 08

EPAHD Tonnerre03 86 54 33 00

EPAHD Ravières03 86 55 73 56

NOTES

- Les contenus de ce livret ne sont pas exhaustifs et sont destinés à évoluer.
- Certaines informations sont liées à nos partenaires et sont insérées à titre d'informations pour répondre à un service global.
- Vous pouvez vous rapprocher de la mairie de votre commune pour avoir des informations plus complètes.

